

# Regards sur la Prospective

La lettre interne de la Mission prospective pour le réseau des DDT, des DREAL et du CEREMA

N° 2 - avril 2014

## P. 1 Edito

- Les territoires ruraux se projettent à 2050

## P. 1 Prospective en Région

- Le Limousin a l'horizon 2040
- En Pays de la Loire, la ville déborde de plus en plus sur la campagne

## P. 2 Prospective thématique

### Agriculture :

- Le monde agricole en tendances

### Tic et ruralité :

- Les territoires numériques de la France de demain

### Mode de vie / solidarité :

- Les dynamiques territoriales de Bretagne en questions
- L'évaluation de l'apport de l'économie sociale et solidaire

## P. 3 Notes de lecture :

- « Gestion économe des terres agricoles dans les pays limitrophes »
- « La France et ses campagnes 2025-2050, regards croisés filières et territoires »

## P. 4 Agenda

### Edito

#### Les territoires ruraux se projettent à 2050

Au delà des idées reçues, il existe un nouveau rural qui a su rebondir face à la crise et dont les initiatives foisonnantes inspirent l'avenir. C'est le thème de l'Atelier Territorial qui s'est tenu le 4 avril dernier. A côté d'une vision de l'agriculture croisant filières et territoires, trois thèmes porteurs ont été présentés; l'énergie, les TIC et la culture et le patrimoine. Les évolutions attendues et souhaitées relatives à la décentralisation, à la poursuite de la révolution numérique et à son couplage avec la transition énergétique, l'émergence de marques locales fondées sur la qualité d'un terroir sont autant d'opportunités de développement. Cette newsletter a été rédigée dans cet esprit en fournissant de nouveaux éléments à la réflexion. Une fois de plus, ce sont l'innovation et l'engagement des acteurs qui sont les principaux facteurs de succès.

**Nathalie Etahiri** *Cheffe de la Mission Prospective*

### Prospective en région

#### Le Limousin à l'horizon 2040 : Perspectives et prospective

*Conseil Economique, Social et Environnemental du Limousin - 2013 - rapport 207 p.*

A quoi ressemblera le Limousin en 2040 ? Quels seront ses habitants ? La Région elle-même, en tant que collectivité, existera-t-elle encore et sous quelle forme ? Quelle sera sa place, quel sera son rôle en France et en Europe ? Dans quelles conditions vivra-t-on, travaillera-t-on, vieillira-t-on... sur les différents territoires du Limousin dans trente ans ? Que nous disent de tout cela les travaux prospectifs conduits sur le sujet par l'Etat, par la Région... ? Le CESER Limousin a donc choisi de s'engager dans une réflexion sur les « futurs possibles » du Limousin et propose son regard et des images possibles du Limousin de 2040. Il conclut sur cinq grands objectifs qui pourraient être le désenclavement des territoires, le positionnement de la métropole, une université de premier plan, une économie ouverte sur l'extérieur et enfin, une refondation du « bien-vivre » des femmes et des hommes au sein de ce territoire.

[en savoir +](#)

#### En Pays de la Loire, la ville déborde de plus en plus sur la campagne - INSEE - 2010 - rapport 56 p.

L'aménagement du territoire constitue un enjeu stratégique pour les Pays de la Loire, au cœur des préoccupations quotidiennes des habitants et des politiques publiques menées par les acteurs nationaux, régionaux ou locaux. Dans une région qui accueille chaque année plus de 30 000 nouveaux habitants, cette question est primordiale. En particulier, la densification des communes situées dans la périphérie des villes, phénomène connu sous le nom de périurbanisation, suscite de nombreuses interrogations, notamment en termes de développement durable. En s'étendant, en devenant moins compactes, les villes deviennent plus consommatrices d'énergie, de réseaux et d'espace. A cela vient s'ajouter dans cette région, le « mitage » accentué de l'espace rural, du fait d'une artificialisation deux fois plus importante que sur le reste du territoire. Cette extension s'accompagne d'une forte consommation foncière et de nombreuses zones agricoles sont ainsi transformées en lotissements, routes ou zones commerciales. Ce phénomène recompose les paysages, entraîne une fragmentation des habitats naturels et nuit à la biodiversité. Par ailleurs, la périurbanisation a un impact direct sur la vie quotidienne des habitants des espaces périurbains : accessibilité à l'emploi, aux équipements et aux services, accession à la propriété, longueur des déplacements domicile-travail, généralisation de l'usage de la voiture pour se déplacer... La confrontation dans les territoires ruraux d'une logique urbaine et d'une logique rurale est de nature à modifier profondément certains équilibres environnementaux et socio-économiques.

[en savoir +](#)



## Agriculture

### Le monde agricole en tendances

Centre d'Etudes et de Prospective - 2012 - rapport 124 p.

Ce rapport propose de mieux connaître les exploitants agricoles d'aujourd'hui, et l'évolution dans le temps de leur groupe socio-professionnel.

il s'agit également d'analyser quelles sont les tendances qui se prolongeront dans le futur. Ce document présente donc les grandes transformations démographiques, sociographiques et géographiques de l'activité agricole, l'évolution des contenus de l'activité, la trajectoire des agriculteurs depuis leur entrée dans l'activité jusqu'à leur sortie, leur qualification et niveau de diplôme, les conditions physiques et mentales du métier, ainsi que tous les paramètres associés à ces éléments.

Enfin, en conclusion, ce rapport s'intéresse aux incertitudes qui pourraient venir infléchir ces tendances de fond et propose avec ce portrait social dynamique des agriculteurs, quelques orientations générales pour l'action publique.

en savoir +

## Tic et ruralité :

### Les territoires numériques de la France de demain

Claudy Lebreton - CGSP - CG des Côtes d'Armor - 2013 - rapport 211p.

Les nouvelles technologies sont ainsi devenues un outil incontournable de la vie en société. Pourtant, les individus et les territoires ne sont pas égaux face au numérique. Des inégalités persistent dans l'accès aux équipements et aux réseaux de télécommunications, même si elles tendent à se réduire sous l'effet conjugué de la baisse des coûts du matériel informatique et du déploiement des réseaux très haut débit. De manière plus inquiétante, c'est dans la capacité des individus à utiliser les outils multimédias que les inégalités se creusent. Ces inégalités en matière d'usage risquent d'aggraver les inégalités sociales et culturelles présentes dans notre société. C'est précisément dans les territoires où se concentrent toutes ces inégalités – territoires prioritaires de la politique de la ville, zones hyper-rurales, villes petites et moyennes frappées par la désindustrialisation – qu'il convient d'agir en priorité. Là, plus qu'ailleurs, les technologies de l'information et de la communication ont un rôle fondamental à jouer. La démarche qui a présidé à la rédaction de ce rapport consiste à ouvrir une fenêtre sur le devenir numérique des territoires, formidable opportunité, en particulier du point de vue sociétal. Et c'est pour s'en saisir qu'il avance quelques propositions ; pour que la France des territoires ne se fragmente pas davantage sous l'effet d'inégalités croissantes et d'évolutions mal comprises.

en savoir +



## Mode de vie / solidarité :

### Les dynamiques territoriales de Bretagne en questions

A Laplanche - Jacques Uguen - CESE Bretagne - 2013 - rapport 523 p.

Ce document vise à mettre en lumière un certain nombre d'évolutions importantes que connaît et que va connaître la région. Ces évolutions influent sur l'économie régionale. Ne risquent-elles pas d'être à l'origine de fractures territoriales ? Comme toutes les autres régions, la Bretagne n'évolue pas de façon « hors-sol », ce sont ses territoires, aux différentes échelles qui participent aux dynamiques et qui font le développement régional. La Bretagne s'inscrit aussi dans un contexte national et international en interaction. Forte de ces éléments extérieurs importants pour la compréhension des différentes dynamiques, l'étude est néanmoins centrée sur les territoires composant la Bretagne. Partant du constat de l'évolution importante de la Bretagne dans les dernières décennies, bousculée par la crise actuelle débutée mi-2008, l'ambition de cette étude est de montrer la diversité, les opportunités et les risques des dynamiques territoriales à l'oeuvre selon les territoires, notamment les dynamiques d'urbanisation (dont la périurbanisation), d'agglomération, de polarisation ou de diffusion, de métropolisation et de littoralisation. L'hypothèse de ce travail est que ces principales dynamiques à l'oeuvre en Bretagne doivent être nuancées en fonction de ce que nous observons, à savoir les évolutions de la démographie, des modes de vie et des mobilités ou encore des activités économiques avec leurs effets sur les transformations des territoires urbanisés, cultivés ou naturels. Les dynamiques alors observées posent de nombreuses questions qui interpellent tous les acteurs concourant au développement régional.

en savoir +

## L'évaluation de l'apport de l'économie sociale et solidaire

Philippe Frémeaux - 2013 - rapport 44 p.

Ce rapport se divise en trois chapitres :

- Le premier revient sur les critiques adressées aujourd'hui au PIB et développe en quoi les organisations de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), parce qu'elles affirment être d'abord au service de leurs adhérents, sociétaires ou associés, et être soucieuses des relations sociales en leur sein, ne peuvent que militer en faveur du développement d'autres indicateurs permettant de mieux évaluer la relation entre activité économique et bien-être social.
- Le second prend acte de la définition de l'ESS apportée par le projet de Loi-cadre qui sera débattu au Parlement à l'automne. Sur ces bases, elle liste une série de travaux statistiques qui permettraient de mieux connaître le champ de l'ESS et d'identifier ses spécificités.
- Le troisième s'interroge sur les méthodes qui permettent d'évaluer l'utilité sociale des organisations de l'ESS, et notamment celles qui bénéficient de fonds publics. Elle met en discussion les différentes méthodes proposées aujourd'hui.

Sur ces bases, il est suggéré de :

- développer, au niveau macroéconomique, de nouveaux outils et indicateurs de richesse.
- développer les enquêtes assurant une meilleure connaissance de l'ESS, ne pas sous-estimer la difficulté et les risques liés à tout processus d'évaluation, notamment concernant l'utilité sociale des organisations de l'Economie sociale et solidaire. L'action publique gagne en qualité quand sa définition associe la société dans ses différentes composantes, quand elle fait l'objet d'une évaluation pluraliste, et quand elle réunit une large diversité d'acteurs pour produire les biens communs dont bénéficient les habitants des territoires.

en savoir +

## «Gestion économe des terres agricoles dans les pays limitrophes »

Aude Dufourmantelle - Philippe Balny - Annick Hélias - Olivier Beth - CGEDD - CGAAER - 2012 - rapport 72 p.

### Apport de fond ou de forme

Ce rapport propose une analyse des dispositifs mis en œuvre dans les pays voisins (Flandre, Bade-Wurtemberg, Pays Basque espagnol, Bâle) au regard de la pression urbaine sur le foncier agricole. Il apporte ainsi un point de vue différent et une ouverture sur les problématiques de la consommation d'espaces agricoles et identifie clairement la question de la protection d'une ressource non renouvelable et stratégique.

### Mots clés

Terres agricoles, foncier agricole, étalement urbain, planification spatiale, espaces boisés, urbanisation, patrimoine, Flandre, Bade-Wurtemberg, Pays Basque espagnol, Bâle.

### RESUME

La consommation d'espaces agricoles pour les besoins de l'urbanisation, excessive au regard de la croissance démographique, a fait l'objet ces dernières années de nombreuses analyses afin de rechercher les voies et les moyens pour en limiter l'ampleur. Les dispositions relevant du droit du sol et de la planification spatiale étant, dans tous les pays limitrophes, dévolues aux régions, il a été choisi de focaliser l'analyse sur les territoires voisins de la France, avec lesquels par ailleurs une coopération décentralisée peut être établie. A cette fin, une mission commune s'est rendue en Flandre, en Bade-Wurtemberg et au Pays Basque espagnol et à Bâle. Une documentation détaillée a pu être réunie, concernant les documents spatiaux élaborés ainsi que les principales mesures susceptibles d'affecter les espaces agricoles. Les observations ont été étendues, de fait, aux espaces boisés, qu'il est difficile d'exclure de cette problématique. Le présent rapport a été enrichi de ces échanges pour les régions limitrophes. En effet, la consommation de cet espace est bien trop excessive, ce qui a amené les autorités à adapter un dispositif réglementaire pour mieux maîtriser la ressource, et son exploitation et à mettre en place des outils d'observation, ce qui est également le cas en France. Paradoxalement, les terres boisées sont mieux protégées par les réglementations et sont donc en extension.

Dans ces pays limitrophes de la France, la planification joue un rôle à plusieurs niveaux. Attachés à la gouvernance de type fédéral, les différents niveaux de collectivités sont dans un mécanisme de tutelles emboîtées et ont chacun un rôle en matière de planification spatiale. Ceci conduit, d'une part, à une concertation permanente entre les trois niveaux de gouvernance partout présents (région-État, province-région et commune) et, d'autre part, à la couverture totale du territoire par des schémas directeurs. La France, elle, se distingue avec un dispositif qui confie l'essentiel des pouvoirs d'urbanisme aux communes.

Dans ces contextes, il semble que soient appliquées des mesures pour gérer l'organisation spatiale telles que la mise en place de zonages, l'élaboration de schémas directeurs et la prescription de dispositions dans les documents d'urbanisme telles que des règles de densité minimale pouvant conduire à une réelle densification dans les agglomérations.

Enfin, en terme d'outils, la Flandre possède un établissement foncier pouvant intervenir sur les espaces classés agricoles, naturels et forestiers.

Le pays basque s'efforce de mettre en place un outil foncier style SAFER pour préserver les exploitations agricoles.

Toutefois, les auteurs de ce rapport font le constat qu'aucune région

ne réalise des interventions foncières sur les terres agricoles qui permettraient de les protéger réellement de l'urbanisation.

[en savoir +](#)

## «La France et ses campagnes 2025-2050 – regards croisés filières et territoires »

Guillaume Benoit - CGAAER - 2013 - rapport 77 p.

### Apport de fond ou de forme

Ce rapport propose une posture d'observation scientifique et de benchmarking sur quinze territoires français. C'est une étude sur le long terme (1950/2025-2050) ce qui permet d'appréhender au mieux les mutations qui pourraient impacter des territoires stratégiques.

### Mots clés

Prospective, filières, territoires, durabilité, France, Europe, Méditerranée, agriculture, forêt, climat, environnement, ressources naturelles, développement local, gouvernance, terroir, ville, agroécologie, montagne, sécurité alimentaire, tourisme, politiques publiques, panier territorial.

### RESUME

A travers l'analyse comparée de cinq enjeux de portée nationale, examinés sur quinze territoires, cette prospective souligne l'importance stratégique de l'agriculture et de la forêt. Elle relève le rôle décisif d'une bonne articulation entre filières, territoires, compétitivité et durabilité. Elle montre les sérieux risques d'un scénario inacceptable pour le pays. A contrario, elle révèle tout le potentiel productif non valorisé ainsi que les atouts et les opportunités considérables en optant pour un scénario de progrès dans un contexte de mondialisation. Après avoir identifié, avec les acteurs de terrain, les facteurs de difficultés ou de réussites et repéré les innovations porteuses d'avenir, l'étude questionne les leviers d'action qui permettraient des changements de trajectoire. Elle contribue ainsi à nourrir la réflexion sur la nécessaire évolution des politiques publiques et l'importance de l'engagement local.

Les cinq grands enjeux de portée nationale analysés par les auteurs du rapport sont :

- l'étalement urbain et la préservation des terres agricoles avec l'étude de trois cas : l'île de la Réunion, le Pays de Rennes et le Grand Pic St Loup,
- le climat et l'eau dans la problématique de l'adaptation de l'agriculture et de la forêt avec l'étude de deux cas : le Bassin de l'Adour et le Massif des Landes de Gascogne,
- l'intensification écologique de l'agriculture avec quatre cas : l'île de la Réunion, l'Aube, le Poitou et Rhône-Alpes,
- la montagne alpine et l'identité montagnarde. Trois cas étudiés : Beaufortain, Bauges et Queyras.
- La moyenne montagne, l'herbe et la forêt – quel avenir pour le massif central avec l'étude de quatre cas : Aubrac, Cézallier, Livradois-Forez et Haute Corrèze.

En fine, les auteurs ont pu produire une synthèse comparative de type systémique et prospectif. L'objectif recherché est ici de mieux appréhender les défis à relever face à la diversité des situations observées en France et au travers des évolutions constatées.

De l'analyse de ces 15 cas et des « signaux faibles », il ressort la nécessité de changer les regards et les actions pour une meilleure prise en compte des ressources rurales en France. Sept leviers relevant de trois axes ont donc été identifiés :

- privilégier l'analyse stratégique et la prospective avec le levier 1 : une vision partagée
- assurer le règlement des problèmes fonciers avec le levier 2 : protection des terres agricoles / étalement urbain, le levier 3 : gestion durable de l'herbe et le levier 4 : gestion durable de la forêt.
- Prôner la gouvernance des territoires et des filières avec le levier 5 : engagement des acteurs économiques, le levier 6 : développement local de l'agriculture et le levier 7 : cohérence et efficacité de l'action, gouvernance en « w » (itération du top down et du bottom up).

[en savoir +](#)



## Agenda



**11 & 12 juin 2014 – Lyon**

### **Le Foncier Agricole - Usages, tensions et régulations**

La question du foncier agricole déborde aujourd'hui le seul secteur agricole pour s'inscrire dans des problématiques rurales et urbaines, situant la ressource que constitue le sol agricole à la confluence de politiques agricoles, environnementales et d'aménagement.....

[en savoir +](#)



**du 9 au 11 juillet 2014 - Florac (48)**

### **Colloque : Agro-écologie : savoirs, pratiques et transmissions**

Acteurs de terrain, enseignants et chercheurs se réunissent pour, ensemble, identifier les spécificités des savoirs agro-écologiques ainsi que les conditions de leurs transmissions et de leur mise en application vers de nouvelles pratiques.

[en savoir +](#)



**4-6 June 2014 ctobre 2014**

**Cottbus, Germany**

### **2<sup>nd</sup> EURAF CONFERENCE**

The 2<sup>nd</sup> EURAF conference (an event organized with a two years interval) will take place from 4 to 6 June 2014, under the subject of: «INTEGRATING & POLICY TO PROMOTE AGROFORESTRY IN PRACTICE»

[en savoir +](#)



**26 et 27 août 2014**

**Château de Vixouze (Cantal)**

### **Nouvelles ruralités numériques : 9<sup>ème</sup> édition du forum RURALITIC**

Ce forum propose une assemblée plénière sur le thème : «Favoriser l'appropriation du Numérique sur son Territoire, un discours de la méthode» ; une Table Ronde sur le thème «L'heure de l'économie numérique rurale» ; une Table Ronde sur le thème «Accès mobile : les réseaux de la colère?» ; une 2<sup>ème</sup> assemblée plénière sur le thème «Aménagement Numérique du Territoire, Région, Département, EPCI, Commune... Entre subsidiarité et coopération» et une Table ronde sur le thème «Espaces Publics Numériques et tiers-lieux, les réacteurs de l'énergie numérique locale».

[en savoir +](#)

*Cette lettre est un document interne de la Mission prospective (CGDD/DDD) destiné prioritairement aux correspondants Prospective en DREAL, DDT et dans le RST. Sa diffusion est libre.*

#### **Maitrise d'ouvrage**

**Nathalie ETAHIRI**

Responsable de la Mission prospective

**Halvard HERVIEU**

Adjoint à la responsable

**CGDD - Mission prospective**

244 boulevard St Germain

75007 Paris

tél. 01 40 81 34 86

#### **Conception et réalisation**

**Didier LABAT**

Chargé de mission Prospective

Chef du Groupe Territoire Prospective Evaluation

**Patricia CAUVEL**

Chargée d'études

**CEREMA - DAIT**

Rue Pierre Ramond - CS 60013

33166 Saint Médard en Jalles Cedex

tél. 05 56 70 66 24

[www.dterso.cerema.fr](http://www.dterso.cerema.fr)

Ministère de l'Écologie,  
du Développement Durable  
et de l'Énergie

Commissariat Général au Développement Durable